

21 septembre 2010

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,  
Président de la 65<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale,  
à l'occasion du Sommet des objectifs du Millénaire pour le  
développement - Manifestation parallèle sur les pays les moins  
avancés et les objectifs du Millénaire pour le développement**

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de Gouvernement,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de rencontrer les représentants des pays les moins avancés.

Les objectifs du Millénaire pour le développement revêtent une grande importance pour nous tous, les 192 États Membres de l'Organisation des Nations Unies, mais pour les pays les moins avancés, qui se heurtent à des problèmes particuliers et présentent des vulnérabilités spécifiques, ils ont une importance vitale.

Avec les objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale a adopté l'initiative la plus ambitieuse et la plus complète jamais lancée pour lutter contre la pauvreté dans le monde. Les objectifs du Millénaire pour le développement marquent un véritable changement d'orientation.

Ils reconnaissent explicitement que la pauvreté est un phénomène aux multiples aspects et que, pour s'inscrire dans la durée, la réduction de la pauvreté doit s'accompagner de progrès dans de nombreux domaines interdépendants tels que la santé, l'éducation et l'environnement, pour n'en nommer que quelques-uns.

En adoptant les objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale a également braqué les projecteurs sur la nécessité d'établir un partenariat mondial pour le développement qui englobe toutes les parties prenantes – les donateurs et les pays en développement, les acteurs non gouvernementaux, le secteur privé et les fondations.

Les principes de la prise en main des stratégies nationales de développement par les pays en développement et de la responsabilité mutuelle entre toutes les parties prenantes doivent être au cœur de l'action que nous menons pour réduire la pauvreté.

Dix ans après le début de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, où en sommes-nous? Malheureusement, si des progrès tangibles ont été accomplis dans certains domaines, le bilan est mitigé; de grandes disparités entre les régions sont notamment à déplorer.

La pauvreté demeure élevée dans les pays les moins avancés et les progrès sont trop lents dans les domaines de la faim, de l'éducation, de la santé et dans d'autres domaines sociaux. Les pays les moins avancés se heurtent à des problèmes structurels; ils ont également été gravement touchés par les trois crises – économique, alimentaire et énergétique – que le monde vient de traverser. Ces pays sont aussi touchés de manière disproportionnée par les effets du changement climatique.

Nous devons axer notre action sur les besoins et contraintes propres aux pays les moins avancés si nous voulons alléger les souffrances des populations de ces pays et les sortir de la pauvreté.

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Les objectifs du Millénaire pour le développement se mesurent à l'échelle mondiale, mais leur réalisation s'effectue à l'échelle nationale. C'est à l'aulne de la réalisation des objectifs du Millénaire dans les pays les plus vulnérables que nous pourrions véritablement mesurer le succès de cette entreprise et déterminer sur nous avons tenu les promesses faites lors de l'adoption de la Déclaration du Millénaire; promesses que nous réitérons aujourd'hui à l'occasion de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons les connaissances et les ressources nécessaires pour tenir ces promesses.

Cette manifestation parallèle sur les pays les moins avancés et les objectifs du Millénaire pour le développement est une contribution importante à la Réunion plénière de haut niveau. Les débats que vous allez mener sur les questions qui nous intéressent aideront à trouver les moyens concrets de combler les lacunes et d'accélérer les progrès pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays moins avancés d'ici à 2015.

Le fait d'accorder une attention accrue aux besoins et contraintes des pays les moins avancés en ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement contribuera également au succès de la Quatrième Conférence des pays les moins avancés, qui se tiendra à Istanbul l'année prochaine et qui marquera une nouvelle étape pour les pays les moins avancés. J'attends avec intérêt de collaborer avec vous pour préparer cette conférence et ferai tout mon possible pour assister à vos côtés à cette importante manifestation.

Je vous remercie.